

Nouvelles locales du mercfredi 10 décembre 2014

@rib News, 10/12/2014 | Politique - Les membres de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) récemment élus par les députés ont prêté serment ce mercredi à l'émancipation de Kigobe devant le chef de l'Etat et le Parlement juré de respecter les idéaux d'indépendance et de loyauté, de respecter la confidentialité et de ne pas se livrer à la discrimination tout cela en conformité avec la loi sur la CVR. Signalons que les députés issus du parti Uprona n'ont pas participé à ces cérémonies sauf André Ndayizamba, Bonaventure Niyoyankana et les deux députés issus de ce parti qui font parti des bureaux du parlement. [rtnb/rtr/isanganiro/rpa/bonesha]

- Le député Bonaventure Niyoyankana estime que même si le parti Uprona n'a pas voté la loi sur la CVR puisqu'il n'accepte pas, les membres de cette commission ont été plus ou moins bien choisis. Selon lui, ces commissaires sont des hommes et femmes de parole et de ce fait, pourront bien conduire le travail qui leur est confié. Il trouve donc qu'il faut plutôt les laisser travailler pour qu'ils soient en fin jugés sur leurs actes qu'il est logique de soutenir et de les encourager puisqu'il reste convaincu que si la loi qui les régit est mauvaise, ces hommes et femmes intelligents vont trouver une solution palliative pour accomplir leur noble tâche. [isanganiro/rpa/bonesha] - Le Forum pour le Renforcement de la Société Civile burundaise (FORSC) affirme qu'il n'est pas confiant aux membres de la loi qui viennent de prêter serment aujourd'hui. Le directeur général de ce forum trouve tout d'abord que la loi que l'institution est lacunaire et incorrecte. Vital Nshimirimana ajoute ensuite que certains membres de cette commission peuvent avoir quelque chose à répondre dans ce qui s'est passé au Burundi. Il donne l'exemple de la secrétaire commission qui s'est tue lors des tueries de Musinga en 2006 alors qu'elle était ministre de la Justice et a bloqué ce qui devrait faire des enquêtes à ce sujet. Il trouve aussi que Clotilde Niragira n'a pas osé lever le petit doigt quand l'ancien président et vice-président Domitien Ndayizeye et Alphose Marie Kadege étaient incarcérés injustement torturés sans pitié. En outre, il trouve que cette même personne a usé de toute son influence pour que des libérations massives soient opérées dans les prisons du Burundi pour les personnes accusées des crimes qui ont endeuillé le Burundi et cela dans l'impunité totale. En fin, cet activiste de la société civile burundaise trouve par ailleurs qu'il y a eu une entente entre les églises et les politiciens pour que le pardon soit privilégié au détriment des punitions légales. [bonesha/isanganiro/rpa]

- Le parti Uprona, aile dirigée par le député Charles Nditije, estime que le gouvernement du Burundi peut être sanctionné par les autres pays membres de la communauté est-africaine en cas de la non mise en application de la décision rendue par la Cour de justice de cette communauté dans le dossier qui l'opposait à cette aile du parti Uprona. Selon l'avocat de cette aile du parti de Rwagasore, l'aile de Charles Nditije a bel et bien remporté le procès et cela sans équivoque. Maître Isidore Rufyikiri affirme que le conseil des ministres de l'EAC peut prendre ces sanctions à l'encontre du Burundi sur proposition du secrétaire général de cette communauté. Selon lui, c'est le comité de 2009 qui doit mettre en place les organes dirigeants de ce parti et c'est Concilie Nibigira qui peut le faire puisque c'est elle qui était vice-président de ce parti à cette époque. Il ajoute aussi que si tel n'est pas le cas, la Cour est convoquée par 2/3 du comité exécutif et le président ou son vice ont l'obligation de diriger cette réunion. Il trouve ainsi que dans cette logique, toutes les décisions prises dans l'entre temps par Madame Concilie Nibigira devraient être annulées. [bonesha]

- Le parti Uprona dirigé par Mme Concilie Nibigira s'insurge contre les déclarations des membres du parti Uprona dirigé par le député Charles Nditije concernant le procès qui opposait cette aile du parti Uprona au gouvernement burundais devant la Cour de justice de la communauté est-africaine à Arusha. Selon Jean Claude Banyiyezako, la décision a été prise par le comité de 2009 qui est compétent pour convoquer le comité central qui devra élire les représentants. Mais, il ajoute que la décision de la Cour de l'EAC ne peut pas venir contredire les différentes décisions prises dans ce domaine par des instances habilitées au niveau interne. Il s'attarde sur le fait que les députés qui sont derrière Nditije continuent de durcir leurs prises de position et trouve que cela déstabilise plutôt le parti Uprona. [bonesha]

- Le député Bonaventure Niyoyankana qui était président du parti Uprona en 2009 trouve que la décision de la Cour de justice de la communauté est-africaine sur le dossier du parti Uprona contre le gouvernement du Burundi est plutôt conforme à celle qui avait été rendue par la Cour suprême du Burundi. Selon lui, la Cour de l'EAC a seulement donné des précisions en disant que c'est le comité de 2009 qui est compétent pour convoquer la réunion de mise en place des organes dirigeants de ce parti. Ainsi, il conseille à Concilie Nibigira de prendre acte de ces décisions et de convoquer le comité central du parti Uprona élu en 2009 pour mettre en place les organes du parti Uprona. Il trouve que si elle s'estime apte à être présidente de ce parti, c'est le comité central devra légitimement statuer. [bonesha] - La loi sur les droits de l'homme Iteka demande à la CENI de suspendre le processus d'enregistrement des électeurs pour corriger les erreurs déjà remarquées. Selon le secrétaire exécutif de cette organisation de la société civile burundaise, des irrégularités graves ont été constatées ce processus électoral comme par exemple la distribution de la carte nationale d'identité par des personnes non compétentes, à des mineurs, sans empreintes digitales, seulement aux membres du parti CNDD-FDD. Au cours d'une conférence de presse animée ce mercredi, Gertrude Kazoviyo a affirmé que des irrégularités d'une telle envergure ne s'étaient jamais manifestées au Burundi depuis son histoire. Elle trouve cela n'est pas du tout simple comme la CENI et le ministère de l'Intérieur le laissent entendre, mais plutôt que si les choses continuent ainsi, cela peut aboutir à des problèmes sérieux dans le pays. Elle trouve que comme ce sont eux qui sont chargés de la préparation des élections, ils devraient prendre les choses en mains pour corriger dans les meilleurs délais et dans les limites du possible afin de prévenir le mal qui peut surgir. Elle demande à la communauté internationale de suivre de près tout ce qui se fait au Burundi lors de la préparation de ces élections. [bonesha/isanganiro/rpa/rtr]

| Gouvernance - Alors que le Burundi s'est joint ce mardi 9 décembre à la communauté internationale pour célébrer la journée mondiale de la lutte contre la corruption, l'ONG locale PARCEM trouve que le président de la République devrait lui-même se lever pour prendre en main la question de la corruption devenue casse-tête. Sinon, le président de cette association de la société civile trouve que ce serait un échec cuisant dans sa politique en la matière. Selon Faustin Ndikumana, il est étonnant que tous les rapports dans ce domaine classent le Burundi à

la derni re position parmi les pays moins corrompus que ce soit   l' chelle mondiale ou m me r gionale. Il trouve ainsi que les discours qui sont prononc s restent lettre morte puis qu'aucune  volution n'est observ e. Il ajoute que les Burundais ne peuvent pas accepter que des rapaces s'accaparent de la fortune publique et ne peuvent pas continuer   assister comme s'ils ne peuvent rien faire. Il met ainsi en garde que t t ou tard des r actions m me brusques peuvent tomber. [bonesha]